



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 112679

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications exprimées par la Confédération française des retraités (CFR). La CFR demande le développement de la politique de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie d'une part à travers un accroissement des services et des soins et d'autre part par une information claire et précise sur les différentes prestations, sur leurs prix et leur prise en charge éventuelle dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112679

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12919